

Haribo le Réglisserie

En fin d'année dernière la mairie a réceptionné une demande de permis de démolir de la part d'Haribo pour l'usine de la Réglisserie.

Après consultation des services de l'état compétents qui nous ont confirmé qu'aucune protection au titre des monuments historiques ou du patrimoine industriel ne couvrait ces bâtiments, la municipalité a décidé de s'opposer à cette destruction et d'ouvrir le dialogue avec la direction d'Haribo. Des rencontres et échanges ont eu lieu depuis dont il découle ce qui suit :

Les responsables d'Haribo souhaitent ne plus avoir la contrainte d'assumer la responsabilité de ces bâtiments devenus inutiles à leur procédé industriel et qui en se dégradant donnent, à leurs yeux, une mauvaise image de leur société.

La position de la mairie est que cet ensemble important fait partie intégrante du passé industriel exceptionnel, de la commune. C'est d'abord l'usine Carénoy qui est fondée en 1866, le fameux « car », qui deviendra au 20ème siècle l'usine Ricqlés-Zan puis partira sur Uzès sous le nom d'Haribo.

Bon nombre d'anciens du village y ont travaillé à un moment de leur vie. C'est pour nous un patrimoine essentiel à conserver pour la commune, et aussi un potentiel monumental non négligeable.

Nous avons conclu un accord avec la société Haribo France qui consiste à accepter une démolition partielle des bâtiments, ceux les plus dégradés ou pollués ou encore indispensables au processus industriel de l'usine Futurplast.

Les bâtiments conservés qui nous ont paru intéressants sont dépollués en ce moment par le propriétaire. Ils seront selon notre accord réceptionnés par la commune et intégrés pour l'euro symbolique au patrimoine communal dans le courant de cette année. Un concours à projet sera lancé pour revaloriser cet ensemble au potentiel exceptionnel.